

Au 31 décembre 2011, **82 entreprises adhèrent** à l'UIC Normandie. Ces entreprises adhérentes emploient 11 839 salariés, soit **72% des effectifs** de l'ensemble des 133 entreprises de la chimie locale.

### Notre vocation :

Contribuer à la  **pérennité**  et au **développement** des entreprises adhérentes.

### Nos missions :

Représenter les entreprises de la branche  
Servir les entreprises adhérentes  
Contribuer au développement de l'industrie régionale

### L'organisation de l'UIC Normandie :

#### **5 pôles de compétences**

Juridique et Relations Sociales

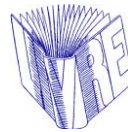
#### **Environnement - Sécurité**

Développement Métiers et Formations

Développement Industriel et Projets

Economique et Financier

## MISSIONS



Le **pôle Environnement Sécurité** assure les principales missions suivantes:

### ➤ **Accompagnement**

- Visites sur site
- Conseil individuel
- Groupes de travail
- Ateliers techniques

### ➤ **Information**

- Lettre et flash d'information (avec une veille réglementaire)
- Fiches thématiques
- Guides pratiques
- Réunions d'informations

### ➤ **Représentation**

- Relations avec les Institutions (CARSAT, DREAL, Inspection du travail,...), les partenaires sociaux, ...
- Mandats externes
- Lobbying sur les projets de réglementations

## QUESTIONS A SE POSER

⇒ Mon entreprise génère-t-elle des nuisances (eau, air, déchets, sols)?  
⇒ Ai-je identifié mes risques professionnels ?  
⇒ Ai-je des questions relatives à la réglementation ?



⇒ Suis-je suffisamment informé sur les sujets HSE?  
⇒ Les supports de communication que je reçois sont ils adaptés à mes besoins?



⇒ Ai-je reçu une demande de l'Administration ?  
⇒ Ai-je besoin d'accompagnement pour y répondre?



## Environnement

- Réglementation ICPE
- Relations avec la DREAL
- Eau
- Air
- Déchets
- Risques technologiques
- Energie
- ...

## Sécurité

- Evaluation des risques professionnels
- Risque chimique
- Accident du travail / Maladies Professionnelles
- Entreprises intervenantes
- Formations/Habilitations
- REACH/CLP
- Pénibilité
- ...

**Une question => une réponse**  
**Les structures qui y répondent**

## Le Pôle Environnement et Sécurité et ses 3 structures associées:



L'association favorise le conseil, l'assistance, la documentation, l'information, soit collective, soit individuelle, dans les domaines de l'environnement, de la sécurité, de la santé et du management des systèmes.  
 → Porte l'opération collective Emerit  
 → Assure des prestations environnement / sécurité

L'association a pour objet de promouvoir la lutte contre l'incendie.  
 → Réseau d'adhérents et d'institutionnels concernés par l'incendie  
 → Réunion d'information  
 → Lettre d'information

L'association s'engage pour une culture commune de la sécurité : co-activité entreprise intervenante et entreprise utilisatrice  
 → Coordination d'actions de formation :  
 - N1-N2, 13.000 stagiaires formés/an  
 - Jointage  
 - Echafaudages  
 → Réunions retour d'expérience, bonnes pratiques  
 → Coordination du Plan Régional Sécurité



**ANFAS** : Association Normande de Formation et d'Action Sécurité  
**CARSAT** : Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail, anciennement appelé CRAM.

**CEPI** : Centre d'Etude et de Prévention Incendie

**CERIES** : Centre d'étude régional industriel pour l'environnement et la sûreté

**CLP** : Le règlement CLP, en anglais *Classification, Labelling, Packaging* désigne le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances chimiques et des mélanges.

**Document unique** : En France, le document unique (ou Document unique d'évaluation des risques - DU ou DUER) a été créé par le décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001. Il est la transposition, par écrit, de l'évaluation des risques, imposée à tout employeur par le Code du Travail.

**DREAL** : La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (ex-DRIRE) est chargée sous l'autorité des préfets, de piloter et décliner l'ensemble des politiques de développement du MEEDDM (Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer).

**GHS** : Système Général Harmonisé (en anglais Globally Harmonized System)

**ICPE** : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement exploitée ou détenue par toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui peut présenter des dangers ou des inconvénients pour la commodité des riverains, la santé, la sécurité, la salubrité publique, l'agriculture, la protection de la nature et de l'environnement, la conservation des sites et des monuments.

**REACH** : L'enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques — en anglais : *Registration, Evaluation and Authorisation of CHemicals (REACH)* — est un règlement, adopté le 18 décembre 2006. Son objectif est d'améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement, tout en maintenant la compétitivité et en renforçant l'esprit d'innovation de l'industrie chimique européenne

**TMS** : Troubles Musculo-Squelettiques

**Je n'hésite pas à contacter**

**UIC Normandie – Pôle Environnement Sécurité**

Tél. : 02 32 19 55 20 / Fax : 02 32 19 55 01

**Murielle LEBEL / Anne-Sophie BRASSIER / Laure TANKÉRE**

[victor.perafin@ui-normandie.org](mailto:victor.perafin@ui-normandie.org)

